Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE L'OISE

Direction Départementale des Territoires

Service Eau, Environnement et Forêt
Bureau Politique et Police de l'eau
Affaire suivie par : Cécile JOUIN
Tel : 03 44 06 50 44
ddt-seef@oise.gouv.fr

Bulletin de situation hydrologique au 17 juillet 2018

Ce bulletin fait le point sur la situation hydrologique dans l'Oise avec les données collectées à la date du 17 juillet 2018.

1- Restrictions en cours dans le département de l'Oise et dans les départements limitrophes (cf. carte ci-dessous)

Département de l'Oise :
Un arrêté de restriction à venir

Départements limitrophes

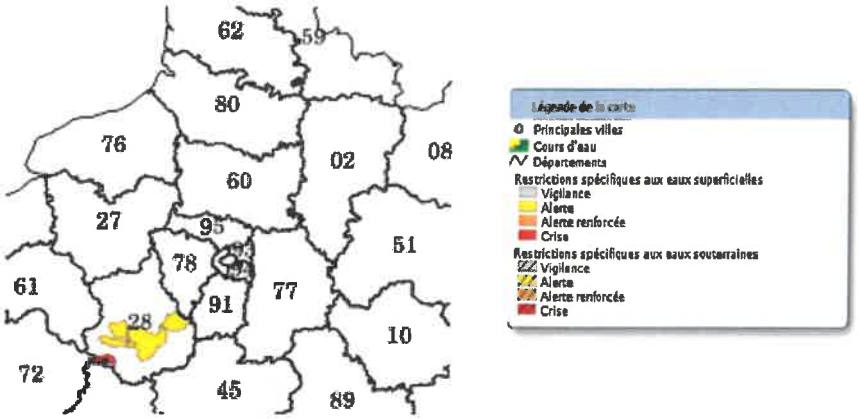

Illustration 1: Extrait Propluvia

2- Pluviométrie (source Météo France)

Le début du mois de juillet est très peu pluvieux, entraînant une baisse générale du débit des cours d'eau.

3- Situation hydrologique

Débits des cours d'eau au 16/07/2018

Le débit de la Divette (station à Passel) a franchi le seuil d'alerte.
Les débits de l'Automne et de la Sainte-Marie restent sont sous le seuil de vigilance ; leur débit ont fortement chuté depuis les relevés de mi-juin.

Les mesures des débits de l'Aronde pour le début du mois de juillet ont été faussées par la présence d'herbes aquatiques au niveau de la station de Clairoix. Ceci a été pallié par des mesures de débits par jaugeages réalisées par la DREAL le 17 juillet 2018, une fois les herbes aquatiques retirées. Les débits se situent entre 0,47 m³/s et 0,49 m³/s, soit au-dessus du seuil d'alerte de 0,41 m³/s.

Les débits de l'Automne, de la Sainte-Marie et de l'Aronde se rapprochent fortement du seuil d'alerte.

Les débits des autres cours d'eau sont en baisse, excepté une légère remontée sur l'Ourcq.

					2018				Mai		Juin		Juillet		Seuils juillet en m³/s		
	Bassin Versant	Rivière	Station référence	Dpt	Janvier	Février	Mars	Avril	1-15 mai	15-31 mai	1-15 juin	15-30 juin	1-15 juillet		Vigilance	Alerte	Alerte renforcée
OISE	Somme	Avre	Moreuil	80	1,94	2,11	2,09	2,08	1,96	1,91	2,03	1,41	1,17		1,00	0,82	0,70
		Selle	Flachy-Buyon	80	3,63	4,23	4,24	4,41	4,29	4,23	4,42	3,91	3,81		3,00	2,60	2,40
	Oise	Divette	Fossel	60	0,311	0,29	0,3	0,197	0,156	0,176	0,174	0,103	0,087		0,13	0,10	0,087
		Aronde	Clairoix	60	0,75	1,04	1,07	1,2	1,19	1,15	1,36	0,472	Pb technique		0,65	0,41	0,33
		Automne	Saintines	60	1,68	1,77	1,71	1,57	1,41	1,34	1,46	1,1	1,07		1,30	1,06	0,94
		Sainte-Marie	Glaignes	60	0,493	0,545	0,556	0,545	0,496	0,484	0,508	0,432	0,42		0,47	0,37	0,32
		Brêche	Nogent-sur-Oise	60	1,99	2,42	2,42	2,25	2,18	2,05	2,22	1,79	1,56		1,30	1,10	0,97
		Oise	Creil	60	220	215	170	116	95	90,3	79,9	66,1			32,00	24,00	20,00
		Thérain	Beauvais	60	5,37	5,4	5,35	5,12	4,73	4,61	4,03	3,89	3,67		3,40	2,70	2,40
		Esches	Borrel	60	0,585	0,628	0,728	0,775	0,774	0,777	0,791	0,75	0,72		0,46	0,34	0,32
	Ourcq	Ourcq	Chouy	02	2,35	2,17	2,1	1,61	1,42	1,23	1,14	0,934	0,96		0,79	0,65	0,59
	Epte	Epte	Fourges	27	11,1	11,2	10,8	10,7	8,86	9,54	10,2	7,85	7,34		5,10	4,00	3,80
	Bresle	Bresle	Ponts-et-Marais	76	11,2	10,6	10,1	8,79	8,71	8,45	7,97	7,09			5,20	4,40	4,20

Illustration 2: VCN3 sur les stations hydrométriques de référence

Niveaux de nappes

BSS	NOM	JANV	FEVR	MARS	AVRI	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	seuils du mois de juin VI	AL	AR	CK
00817X0145	Cuvilly	52.78	53.85	54.79	55.40	55.50	55.50	-	-	-	-	-	-	55.04	53.4	52.63	51.86
00616X0023	Equennes Eramecourt (8	114.36	114.72	114.97	115.09	115.12	115.12	-	-	-	-	-	-	114	113.9	113.9	113.9
00636X0020	Hangest-en-Santerre (80)	72.75	73.24	73.92	74.56	75.03	75.47	-	-	-	-	-	-	71.71	70.81	69.56	69.11
01287X0017	Fresnoy-Le-Luat	80.11	80.27	80.52	80.73	80.88	81.03	-	-	-	-	-	-	81.37	80.48	80.28	79.69
00807X0015	Catillon-Fumechon	105.31	106.37	107.28	107.87	107.97	108.10	-	-	-	-	-	-	106.6	105.2	104.7	104.5
01042X0049	Estrées-Saint-Denis	59.85	60.50	60.84	61.22	61.37	61.40	-	-	-	-	-	-	61.77	59.84	58.99	58.39
01252X0011	Farceaux (27)	98.62	101.92	105.28	107.11	107.40	107.16	-	-	-	-	-	-	100.6	98.59	97.21	96.57
00608X0206	Criquiers (76)	185.85	186.67	187.25	187.29	187.07	186.62	-	-	-	-	-	-	184.6	183.8	183.4	183.1

LEGENDE
- RAS
- Vigilance
- Alerte
- Alerte renforcée
- Crise

⚠ proximité d'un seuil

Illustration 3 : Niveaux des nappes aux piézomètres de référence (moyenne mensuelle des côtes piézométriques en m NGF)

Stations du réseau ONDE (Observatoire National Des Étiages)

Des observations de terrain des cours d'eau sont réalisées par l'Agence Française pour la Biodiversité, au titre du réseau ONDE. Ce suivi a débuté fin mai 2018, permettant de constater un assec ou un écoulement non visible au niveau de certains cours d'eau.

Les relevés de fin juin montrent une dégradation de la situation sur certains cours d'eau : 4 cours d'eau sont en assec dont deux sont en assec depuis fin mai sur le bassin de référence Matz-Divette-Verse.

Bassin versant de référence	Cours d'eau	Commune	Résultat de l'observation fin mai	Résultat de l'observation fin juin
OISE-AISNE	La Dordonne	CHIRY-OURSCAMP	Écoulement non visible	Écoulement non visible
OISE-AISNE	Le ru Prés des Afins	RETHONDES	Écoulement visible	Écoulement non visible
THERAIN	Le ru des Raques	BLACOURT	Écoulement non visible	Assec
AVRE-HAUTE-SOMME, NOYE, 3 DOMS	L'Avre	AVRICOURT	Écoulement non visible	Assec
MATZ-DIVETTE-VERSE	Le ru des Brûlés	QUESMY	Assec	Assec
MATZ-DIVETTE-VERSE	Le ru du Fossé de la Glueue	GUISCARD	Assec	Assec

Illustration 4 : Points de surveillance ONDE du département présentant un écoulement non visible ou un assec lors de la campagne de surveillance de fin juin 2018

En conclusion, un arrêté réglementant les usages de l'eau sur le bassin de la Divette-Verse sera proposé à la signature du préfet.

Une vigilance s'impose sur les bassins suivants :
– de la Nonette-Thève,
– de l'Aronde,
– de l'Automne et de la Sainte-Marie.

Un nouveau point de situation sera dressé au plus tard fin juillet, ou avant selon la situation des cours d'eau et de nappes.
L'absence de pluviométrie pourrait entraîner un franchissement du seuil d'alerte d'autres cours d'eau qui s'en approchent au vu des derniers relevés, et en conséquence la prise de mesures de restriction. D'autres cours d'eau pourraient franchir le seuil de vigilance.

Il est donc demandé à tous les usagers d'être particulièrement attentifs à la parution du prochain bulletin hydrologique de l'Oise.

Le Chef de service Eau, Environnement et Forêt

Smail KHEROUFI